

CONSEIL DU 9^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2023

Vœu relatif à la réaffectation des espaces de stationnement réservés à la location de trottinettes en libre-service en faveur de places de stationnement pour vélos cargo présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e arrondissement de Paris.

Considérant les résultats de la votation organisée par la Ville de Paris le 2 avril 2023 relative aux trottinettes en libre-service actant que 89,03 % des parisiens ayant participé à ce scrutin ont voté pour la fin des trottinettes en libre-service à Paris actant la décision de la Maire de Paris de ne pas renouveler les contrats avec les opérateurs de trottinettes électriques en Septembre 2023 ;

Considérant le développement rapide des solutions de livraison par vélos cargo, permettant de répondre aux enjeux logistiques du dernier kilomètre et utiles au désencombrement de nos rues par les camions de livraison ;

Considérant l'absence de solutions de stationnement pour les vélos cargo qui ne peuvent s'installer dans les arceaux vélos compte tenu de leur volumétrie ;

Considérant la décision de la Maire de Paris de ne pas renouveler les contrats avec les opérateurs de trottinettes électriques en Septembre 2023 ;

Considérant le maillage fin d'emplacements de stationnement pour trottinettes électriques qui a été réalisé dans la Ville de Paris ;

Considérant que ces emplacements correspondent à l'espace nécessaire pour le stationnement de vélos cargo ;

Considérant la livraison imminente par le conseil régional d'Ile-de-France d'une nouvelle flotte de vélos cargo dans le cadre de son offre « véligo » ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e arrondissement de Paris émettent le vœu que :

- **les zones de stationnement trottinettes soient remplacées par des zones de stationnement pour vélos cargo.**